



COMITE INTER GAN DU 09 OCTOBRE 2014



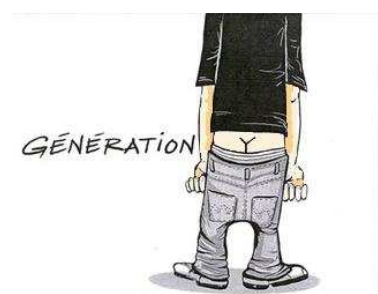
Nous vous rappelons que vous pouvez consulter cette information comme celle des mois précédents sur le site Internet de notre section syndicale à l'adresse suivante : <http://www.cfe-cgc-ues-groupama-gan.fr>

COLONIES DE VACANCES

BILAN SEJOURS ETE

BILAN DES SEJOURS ETE :

382 enfants et jeunes ont participé aux séjours d'Eté : 295 au mois de juillet et 87 au mois d'août.



Dans l'ensemble les séjours ont donné satisfaction en particulier celui de Combloux dont Le Directeur a apporté un nouveau souffle au séjour grâce à sa capacité à impulser, avec son équipe, une très bonne cohésion entre les deux groupes d'enfants et enfin celui de et « Mer et Montagne ».

Néanmoins des soucis à déplorer pour le séjour linguistique en Espagne, relatif aux incivilités de certains jeunes dont les familles ont été alertées et lors du séjour en Croatie (du fait de difficultés de communication avec l'organisme).

PROGRAMMES de SEJOURS HIVER et PRINTEMPS

HIVER :

- + Séjour SKI + COURS d'ANGLAIS à LA TOUSSUIRE (Savoie) pour les 12/17 ans.
- + Séjour SKI à ANCELLE (Alpes d Haute Provence) pour les 9/15 ans
- + Séjour SKI + QUAD des NEIGES à ANCELLE (Alpes de Haute Provence) pour les 12/14 ans
- + Séjour SKI et SNOWBOARD à SAINT LARY PLA d' ADET (Hautes Pyrénées) pour les 14/17 ans

PRINTEMPS

Comme chaque il sera possible d'inscrire nos enfants aux stages sportifs (Equitation, moto, sports d'équipes ou individuels) et stages musicaux.

Notons, concernant les séjours à l'étranger :

- + - une semaine à BRUXELLES pour les 12/14 ans
- + - une semaine en GRECE (Ile de NAXOS) pour les 15/17 ans

FINANCEMENT DU BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)

L'ensemble des élus du CI a voté favorablement pour la prise en charge financière des troisièmes parties de BAFA



En effet, L'obtention du BAFA nécessite 3 étapes de formation obligatoires :

- Étape 1 : la session de formation générale
- Étape 2 : le stage pratique
- Étape 3 : la session d'approfondissement ou de qualification

Ces trois étapes doivent être effectuées dans l'ordre, il ne doit pas se passer plus de 30 mois au total entre le début et la fin de la formation, la première et la troisième étape sont payantes.

La CFE-CGC a donc voté favorablement car il nous a paru plus utile de participer financièrement aux deux étapes, sachant que si le jeune ou ses parents ne pouvaient supporter seuls la charge de la 3^{ème} étape, le BAFA tombait à l'eau et la participation à la première étape s'avérait du même coup inutile.

ESCAPADE

Au 30 septembre le montant total des subventions versées aux salariés s'élèvent à 456 878,48 € pour un budget prévisionnel de 700 000€.

1735 personnes ont bénéficié de cette prestation. A la même époque en 2013, 1560 personnes avaient perçu le montant correspondant à leur quotient familial.

Notons que 568 salariés de GGVIIE ont reçu leur subvention « Escapade ».soit 32,73 % des bénéficiaires. Nous remarquons également que le nombre de bénéficiaires de Gan Prévoyance baisse de façon plus importante que son effectif.

REFORME DE LA TRANSPARENCE FINANCIERE DES COMITES D'ENTREPRISE

La Loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle a fixé les obligations comptables et juridiques applicables aux Comité d'Entreprise. Celle Loi est applicable à partir du 1^{er} janvier 2015.

Le Comité Inter est concerné par ces nouvelles obligations.

Cette la Loi prévoit que

- + le Trésorier aura des missions spécifiques,
- + l'arrêté et l'approbation des comptes feront l'objet d'un procès verbal spécifique,
- + un rapport de gestion sera rédigé,
- + un règlement intérieur sera établi,
- + des conventions de transfert de gestion avec les Comité d'Etablissement seront mises en place.

CHEQUE LIRE

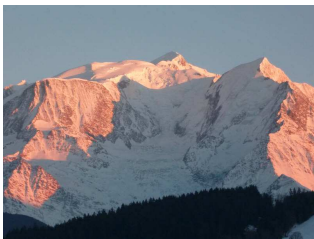


La note d'information pour l'envoi des chèques LIRE destinée aux salariés de province qui ne disposent de Médiathèque sur leur lieu de travail va prochainement être envoyée.

RAPPEL: le montant de la valeur faciale du CHEQUE LIRE passe à 20 EUROS (au lieu de 18€).

COMBLOUX

Le mandat de vente exclusif conclu avec la Cabinet ALLARD et COOKE s'est achevé le 9 octobre, d'autres agences immobilières ou organismes peuvent désormais faire connaître leurs éventuelles offres d'achat.



En consultant le site, l'Agence en question sur son site vend pour 6300000 € un « TERRAIN COMBLOUX - TERRAIN CONSTRUCTIBLE AUX PIEDS DES PISTES DE SKI, AVEC BATIMENT A USAGE D'HOTEL DE 2 700 M². VUE MONT-BLANC. Surface de terrain à bâtir en zone UB : 4 940 m². Surface de terrain hôtelier en... ».

L'annonce est agrémentée de la photo ci-contre. Ca donne envie d'acheter !



A toute chose malheur est bon et vous pouvez, sans crainte de voir votre séjour annulé par la vente du bâtiment, vous inscrire pour un séjour au ski pendant le mois de janvier, les vacances de Février, Pâques et si vous aimez la montagne l'été, le Chalet vous accueillera également au mois d'août.

Plus de renseignements à <http://www.chaletlacolombe.com> ou au travers de la Note Combloux du Comité Inter.

PROCHAIN REUNION DU COMITE INTER : MARDI 2 DECEMBRE 2014



CFE-CCC Section GROUPAMA-GAN
<http://www.cfe-cgc-ues-groupama-gan.fr>

Des femmes et des hommes au service de leurs collègues